

Réunion du 6 décembre 2023

Procès-verbal N° 16

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. M. PINGUET, L. ERAY, G. MARTIN, JC PIBOIN

Excusée : Mme P. BEAURENAUD.

## COMPÉTITIONS MASCULINES

**RAPPEL : à compter du 4 novembre 2023 et jusqu'à fin février 2024, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h30.**

### INFORMATIONS

#### . Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

#### . Correspondance

Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.

#### Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

#### Rappel

Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.  
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

## 1 – MATCHS NON-JOUES

La commission demande aux clubs de bien vouloir respecter le règlement figurant dans l'annuaire du District pages 131 et 132 (s'agissant des matchs reportés suite arrêté municipal à transmettre au District avant 16h00 pour permettre l'inversion des rencontres).

### **DEPARTEMENTAL 1**

**GARCHIZY 2 / COSNE 3** – Match n°50047.1. Fixé au 10 décembre 2023 (Journée du 12 novembre 2023)

**MARZY 1 / GARCHIZY 2** - Match n° 50038.1. Fixé au 17 décembre 2023 (Journée du 5 novembre 2023)

**GUERIGNY-URZY 1/ST PIERRE 1**– Match n° 50053.1. Fixé au 17 décembre 2023 (Journée du 19 novembre 2023)

**GARCHIZY 2 / FC NEVERS 2** – Match n°50049.1. Fixé au 4 février 2024 (Journée du 19 novembre 2023)

**CORBIGNY 1 / GARCHIZY 2** - Match n°50065.1. Fixé au 28 janvier 2024 (journée du 3 décembre 2023).

**GUERIGNY-URZY 1 / CLAMECY 1** – Match n°50108.1. Fixé au 28 janvier 2024 (journée du 3 décembre 2023).

### **DEPARTEMENTAL 2 poule A**

**COULANGES 2 / COSNOIS FC 1** - Match n° 50140.1. Fixé au 10 décembre 2023 (Journée du 22 octobre 2023) match inversé.

**POUILLY 1 / LA CHARITE 2** – Match n°50158.1. Fixé au 4 février 2024 (Journée du 19 novembre 2023).

**VAUZELLES 3 / FOURCHAMBAULT 2** – Match n°50162.1. Fixé au 10 décembre 2023 (Journée du 19 novembre 2023).

**POUGUES 2 / COSNOIS FC 1** – Match n° 50163.1. Fixé au 17 décembre 2023 (Journée du 26 novembre 2023).

**LA CHARITE 2 / ST PERE 1** – Match n° 50146.1. A fixer (Journée du 5 novembre 2023)

**ST PERE 1 / NEVERS BANLAY 2** – Match n° 50157.1 A fixer. (Journée du 19 novembre 2023).

**COULANGES 2 / LA CHARITE 2** – Match n°50170.1. A Fixer (journée du 3 décembre 2023).

**FOURCHAMBAULT 2 / COSNOIS FC 1** – Match n°50171.1. Fixé au 28 janvier 2024 (journée du 3 décembre 2023).

### **DEPARTEMENTAL 2 Poule B**

**NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 / CIE IMPHY 1** – Match n°50246.1. A fixer (Journée du 19 novembre 2023).

**LUZY-MILLAY 1/ CORBIGNY 2** – Match n° 50244.1. Fixé au 10 décembre 2023 (journée du 19 novembre 2023, match arrêté).

**ST BENIN 2 / ESN58 2** – Match n°50255.1 Fixé au 4 février 2024 (journée du 26 novembre 2023).

**LUTHENAY 1 / ST BENIN 2** – Match n° 50247.1. [A fixer](#) (journée du 19 novembre 2023).

**CHAULGNES 1 / CORBIGNY 2** – Match n° 50260.1. Fixé au 4 février 2024 (journée du 3 décembre 2023).

**CERCY 1 / ST BENIN 2** – Match n°50261.1. [A Fixer](#) (journée du 3 décembre 2023).

### **DEPARTEMENTAL 3 Poule A**

**GUERIGNY URZY 2 / ST PIERRE 2** – Match n° 50314.1. Fixé au 10 décembre 2023 (journée du 19 novembre 2023).

**GUERIGNY URZY 2 / CIE IMPHY 2** – Match n° 50325.1. Fixé au 17 décembre 2023 (journée du 3 décembre 2023).

### **DEPARTEMENTAL 3 Poule B**

**CORBIGNY 3 / ENT. CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1** – Match n°50392.1. Fixé au 17 décembre 2023 (journée du 3 décembre 2023).

### **DEPARTEMENTAL 4 Poule Elite**

**CERCY 2 / TANNAY 1** - Match n° 51190.1. Fixé au 10 décembre 2023 (journée du 26 novembre 2023).

**TANNAY 1 / NARCY 1** – Match n°51164.1. Fixé au 17 décembre 2023 (journée du 3 décembre 2023).

### **DEPARTEMENTAL 4 Poule Consolante**

**COSSAYE 2 / E. MOUX BRASSY 2** – Match n° 51312.1. Fixé au 10 décembre 2023 (journée du 19 novembre 2023).

**LUTHENAY 2 / E. MOUX BRASSY 2** – Match n°51269.1. Fixé au 17 décembre 2023 (journée du 26 novembre 2023).

## **2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER**

### Journée du 10 décembre 2023

#### **DEPARTEMENTAL 2 poule A**

**COSNOIS FC 1 / COULANGES 2** – Match n°50140.1

Suite à l'indisponibilité du terrain de Cosne, la Commission inverse cette rencontre. Celle-ci aura donc lieu sur le terrain R. Dufour à Coulanges.

Le match retour aura lieu à Cosne.

### Journée du 24 mars 2024

#### **DEPARTEMENTAL 1**

**CORBIGNY 1 / GUERIGNY URZY 1** – Match n° 50031.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 23 mars à 17h00.

Accord de la Commission.

### **DEPARTEMENTAL 3 poule A**

GARCHIZY FR PORT 1 / GUERIGNY URZY 2 – Match n°50292.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 23 mars à 17h00.

Accord de la commission à condition que le match arrive à son terme.

## **3 - FORFAITS**

### **DEPARTEMENTAL 3 Poule A**

GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1 / ST PERE 2 – Match n° 50326.1 du 3 décembre 2023

Forfait déclaré de ST PERE 2.

Amende 40€.

Le match retour aura lieu à GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS.

### **DEPARTEMENTAL 4 Poule CONSOLANTE**

COSSAYE 2 / LUTHENAY 2 – Match n° 51316.1 du 3 décembre 2023

Forfait déclaré de LUTHENAY 2.

Amende 40€.

Le match retour aura lieu à COSSAYE.

E. MOUX BRASSY 2 / DRUY BEARD 2 – Match n° 51393.1 du 3 décembre 2023

Forfait déclaré de DRUY BEARD 2.

Amende 40€.

Le match retour aura lieu à MOUX.

## **4 – COURRIEL ET DOSSIER TRANSMIS**

### **- Du Club de NEVERS BANLAY**

Devant le nombre important de matchs en retard et d'un calendrier serré, la Commission maintient le 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe du Conseil Départemental au 10 décembre 2023 et fait application du règlement (plusieurs clubs sont concernés).

### **- De Monsieur CALVI Michel, arbitre.**

La Commission s'associe à Monsieur CALVI pour souhaiter un prompt rétablissement à l'arbitre assistant de Sauvigny blessé durant la rencontre de D4 du 3 décembre 2023.

### **- De la Ville de Pougues les Eaux.**

Arrêté d'interdiction d'utilisation du terrain du 6 au 11 décembre 2023.

### **- De Monsieur PELLETIER Frédéric, arbitre.**

Suite au déplacement de l'arbitre, non prévenu par le club de CORBIGNY de l'arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain le 3 décembre, la Commission demande à la trésorière du District de débiter le compte club de CORBIGNY de 55,30€ pour en créditer le compte de M. PELLETIER.

- [De Monsieur CHIH Abdelfattah, arbitre.](#)

Suite au déplacement de l'arbitre, non prévenu par le club de CORBIGNY de l'arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain le 3 décembre, la Commission demande à la trésorière du District de débiter le compte club de CORBIGNY de 80,28€ pour en créditer le compte de M. CHIH.

- [De la ville de COSNE/LOIRE](#)

La Mairie, compte tenu du terrain partagé avec le rugby cosnois et du calendrier de ce dernier, est dans l'impossibilité d'accueillir les rencontres du COSNOIS FC aux dates suivantes :

- Dimanche 21 janvier 2024
- Dimanche 11 février 2024
- Dimanche 10 mars 2023
- Dimanche 24 mars 2024
- Dimanche 31 mars 2024

- [Dossier transmis par la CDA. Match D1 MOULINS 1 / GUERIGNY URZY 1 du 26 novembre.](#)

La Commission prend note de la réserve technique non recevable et homologue le résultat acquis sur le terrain MOULINS 1 / GUERIGNY URZY 1 : 2 – 1.

## 5 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

S'agissant des clubs disputant ce dimanche 10 décembre, le troisième tour de la coupe du Conseil Départemental, en cas de terrain impraticable, **le club recevant devra trouver un terrain de repli sinon la rencontre sera automatiquement inversée.**

En effet, de ce tour dépend la participation au premier tour de la coupe du District Sport Comm fixé le 11 février pour les perdants. Quant à la coupe du Conseil Départemental, elle se poursuivra le dimanche 4 février, selon le tirage effectué le 11 janvier 2024, à 18 heures, à la mairie de Saint-Eloi.

La Commission rappelle qu'il est fait application du règlement de l'annuaire du District page 90.

## COMPÉTITIONS FÉMININES

### 1 – MATCHS NON-JOUÉS

Journée du 3 décembre 2023

#### Critérium féminin phase 2 Poule Consolante

COSSAYE 1 / FC NEVERS 3 – Match n° 51072.1 fixé au 4 février 2024

CHARRIN 1 / ESN 58 1 – Match n° 51027.1 fixé au 4 février 2024

### 2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 19 novembre 2023

#### Critérium féminin phase 2 Poule Consolante.

CHARRIN 1 / FC NEVERS 3 – Match n°51018.1

La Commission reporte cette rencontre au 11 février 2024.

Journée du 26 novembre 2023

**Critérium féminin phase 2 Poule Elite.**

SNID 1 / E. CLAMECY TANNAY 1 – Match n°51046.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 11 février 2024.

Accord de la Commission.

Journée du 3 décembre 2023

**Critérium féminin phase 2 Poule Elite**

E. CLAMECY/TANNAY 1 / COULANGES 1 – Match n°51052.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 3 mars 2024

Accord de la Commission.

LA CHARITE 1 / FC NEVERS 2 – match n°51049.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 4 février 2024

Accord de la Commission.

Journée du 10 décembre 2023

**Coupe Féminines Seniors**

GUERIGNY URZY 1 / E. CORBIGNY CHATEAU ARLEUF 1 – Match n° 51448.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 11 février 2024

Accord de la Commission.

Journée du 24 mars 2024

**Critérium féminin phase 2 Poule Consolante.**

ST REVERIEN 1 / GUERIGNY URZY AS 1 – Match n°51068.2

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 14 avril 2024.

Accord de la Commission.

**3 – FORFAIT**

Journée du 10 décembre 2023

**Coupe Féminines Seniors**

SNID 1 / VARZY 1 – Match n° 51451.1

Forfait déclaré de VARZY 1.

Amende 40€.

**PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 13 DECEMBRE 2023 A 15H30**

Le Président  
Bernard MAY



Le Secrétaire  
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.